



n° 52 – 2007/4

Belgique - België
P.P.
5030 Gembloux
6/ 68064
P 705102

Le Bulletin Campanaire

Association Campanaire Wallonne a.s.b.l.



Association Campanaire Wallonne

Bienvenue sur www.campano.be, le site de l'Association Campanaire Wallonne.

Mise sur pied en 1994, l'ACW a pour objectif la sauvegarde, la promotion et la valorisation du patrimoine campanaire des Régions Wallonne et Bruxelles-Capitale (carillons, cloches, mécanismes et horlogerie monumentale et tout ce qui s'y rapporte). Elle réalise ces objectifs notamment par l'élaboration d'inventaires, l'encouragement de l'enseignement et l'organisation de cours de carillon, l'apport de conseils et de matériel aux gestionnaires d'installations campanaires.

Pour en savoir plus ou devenir membre de l'ACW, consultez la rubrique « ACW ».

Qu'est-ce qu'une cloche ?

La cloche est un « instrument creux, évasé, en métal sonore (bronze), dont on tire des vibrations retentissantes en frappant les parois à l'extérieur ou par l'intérieur avec un battant » (dictionnaire Micro-Robert). [Cliquez ici pour plus d'approfondies...](#)



La cloche fournit une note fondamentale (en principe d'autant plus grave qu'elle est grande) accompagnée de nombreuses harmoniques naturelles qui font la richesse de son timbre. Le son de la cloche, qui porte très loin, joue depuis des siècles un rôle fonctionnel dans la vie des paroisses et des communes. Il

n'annonce pas seulement les offices religieux, mais tous les événements heureux ou tragiques qui intéressent la population » (définition inspirée notamment par le Larousse de la Musique).

Pour en savoir plus sur les cloches, rendez-vous dans nos rubriques « [Bibliothèque](#) » et « [Patrimoine](#) ».

Actualités

21/09/2007

www.campano.be, le tout nouveau site internet de l'ACW est à présent en ligne. Vous y trouverez de nombreuses informations sur l'ACW et le domaine campanaire.

www.campano.be, c'est un nouveau nom représentant les trois pôles du campanaire, qui sont naturellement les trois pôles de l'ACW : les cloches, horlogerie monumentale et carillons.

Le contenu de ce site sera régulièrement étoffé et mis à jour : rendez-vous bientôt !

Que signifie « campanaire » ?

Le mot « campanaire » provient du latin médiéval « campana » signifiant tout simplement « cloche ». En effet, la cloche européenne est née en Campanie (Italie), au Ve siècle de notre ère.

D'autres mots, provenant de la même racine, sont encore d'usage courant, tels que « campanile » (tour-clocher isolée) ou campanule (fleur en forme de cloche). [Il est devenu habituel...](#)

Qu'est-ce qu'un carillon ?

« Le carillon est un ensemble de cloches, permettant un jeu mélodique plus ou moins étendu et varié suivant le nombre de ses éléments (quatre notes seulement pour les carillons primitifs et même ensuite pour certains carillons célèbres comme le carillon de Westminster). La [Fédération Mondiale du Carillon](#) a fixé à 23 le nombre minimal de cloches nécessaires pour parler de véritable carillon de concert. »

À Paris...



Ainsi, l'humble sonneur finit-il par se doubler d'un virtuose, voire d'un improvisateur, à l'occasion des fêtes carillonnées ou des concerts de carillon.

www.campano.be
le nouveau site de l'ACW



Le Bulletin Campanaire

Trimestriel de l'Association Campanaire Wallonne a.s.b.l.

Objectifs : Fondée en 1994, l'Association Campanaire Wallonne a pour objet la sauvegarde, la promotion et la valorisation du patrimoine campanaire (carillons, cloches, mécanismes d'horlogerie de tours... et tout ce qui s'y rapporte) des Régions Wallonne et de Bruxelles-Capitale.

**Secrétariat
et siège social :** Rue de la Station, 48
B-5080 Rhisnes
Belgique (Belgium)
☎ +32-(0)81-56.69.60

Site internet : <http://www.campano.be>

**Conseil
d'administration :** Président : Jean-Christophe Michallek
Vice-Président : Serge Joris
Secrétaire : Philippe Slégers
Trésorière : Pascaline Flamme
Administrateur : Emmanuel Delsaute

Cotisations annuelles : Belgique : *par virement au compte n° 068-2436615-02*

Membre de soutien et administrations : 30 €
Membre ordinaire : 15 €
Conjoint(e) : 5 €
Etudiant(e) et demandeur d'emploi : 5 €

Etranger : Union européenne : 16 €
Hors Union européenne : 17 €

IBAN : BE32 06824366 1502
BIC : GKCCBEBB

SOMMAIRE

Editorial : www.campano.be : le nouveau site Internet de l' ACW	p. 3
Cloches et voisinage ne font pas toujours bon ménage - <i>E. Delsaute</i>	p. 5
Festivals et concerts de carillon en Wallonie durant l'été 2007	p. 13
Quand l'Abbaye de Floreffe carillonnait - <i>E. Delsaute et Ph. Dufréne</i>	p. 17
Classes de carillon de Wallonie : résultats des examens de fin d'année scolaire 2006-2007	p. 23
Concours international de composition pour carillon	p. 26
Réunion du groupe de travail Horlogerie monumentale de l'ACW au Musée de Tellin, le 18 août 2007	p. 27
Les horloges monumentales du Musée de la Cloche et du Carillon de Tellin - <i>G. De Plaen</i>	p. 29
La revue des revues	p. 39
Nouvelles publications	p. 41
Agenda	p. 43

o0o

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

La reproduction des articles et des illustrations de ce Bulletin Campanaire n'est autorisée que moyennant accord de la rédaction et des auteurs.

Comité de rédaction : B. Chapelle, E. Delsaute, S. Joris, Ph. Slégers

Page de couverture : vue partielle de la page d'accueil du nouveau site Internet de l'ACW

EDITORIAL :

www.campano.be : le nouveau site Internet de l'ACW

Emmanuel Delsaute

A l'occasion de la sortie du cinquantième numéro du Bulletin Campanaire, il y a de cela 6 mois, notre Secrétaire posait en cette même rubrique une question fondamentale : « 50 numéros du Bulletin, 13 ans d'ACW, et maintenant » ? Il nous livrait un parfait exercice de synthèse des actions passées et projetait l'ACW dans l'avenir en rappelant les vastes chantiers qui nous attendent. Il était bon de souligner l'ampleur de la tâche et la nécessité de se développer pour pouvoir mener ces chantiers et, en tout cas, les initier.

En droite ligne de cette réflexion, il apparaît de manière évidente qu'une *politique de communication* doit être entreprise afin de faire connaître aussi bien notre patrimoine campanaire que l'action de l'ACW qui contribue largement à sa mise en valeur. Cette politique peut être menée à bien par différents outils, certains plus accessibles que d'autres.

Un pas important en ce sens vient d'être franchi avec la mise en ligne du *nouveau site Internet de l'ACW*, qu'il me revient de vous présenter : il s'agit de notre vitrine et de celle du patrimoine campanaire wallon et bruxellois sur le monde entier.

Il y a tout juste 7 ans, l'ACW se montrait pionnière en mettant en ligne son site Internet, à l'époque un des premiers sites de campanologie présents sur la toile. Aujourd'hui, le Conseil d'administration est fier de disposer d'un tout nouveau site Internet, de conception moderne, qui permettra à l'association de se présenter à tous sous un jour nouveau.

Avec ce site, le Conseil d'administration souhaite mettre parfaitement en valeur les trois composantes du patrimoine campanaire que sont les cloches, les carillons et les horloges monumentales. Il est divisé en rubriques destinées à diffuser des informations relatives à ces trois pôles et il nous a paru pleinement justifié de profiter de l'occasion pour lui donner une nouvelle adresse, un nouveau nom, qui représente parfaitement notre passion : www.campano.be

Le contenu de l'ancien site est inclus et actualisé dans le nouveau. Mais la volonté est d'aller plus loin, en le mettant régulièrement à jour et en proposant des documents *plus orientés multimedia*. Après tout, notre passion ne comporte-t-elle pas de vastes dimensions visuelles et surtout sonores, que l'on s'intéresse au langage d'une cloche de volée, à la musicalité d'un carillon ou au tic-tac d'une horloge monumentale ?

Surtout, la voie du multimedia ne permet pas uniquement de faire profiter les connaisseurs d'enregistrements audio ou vidéo : elle offre en outre la possibilité de faire partager notre passion par le vécu, le ressenti. Peut-on rester de marbre devant un virtuose à l'oeuvre, un bourdon en mouvement, une antique pendule de clocher en action ? Lorsque les mots ne rendent pas toujours facilement l'intérêt de notre passion, faisons-la partager de manière pédagogique par le vécu au moyen d'éléments multimédias appropriés. Suscitons l'intérêt en découvrant un coin du voile.

A côté de la dimension multimedia, qui sera donc amenée à se développer prochainement, vous trouverez sur le site toutes les informations relatives à l'ACW, aux événements et au monde campanaires en général, wallons et bruxellois en particulier.

Le site www.campano.be se veut être aussi bien le complément audiovisuel du Bulletin Campanaire, destiné aux membres, qu'un outil de promotion.

Un tremplin pour et vers l'ACW...

Cloches et voisinage ne font pas toujours bon ménage

Emmanuel Delsaute

Entre l'objectif et le subjectif ...

S’il ne fait pas de doute que le son des cloches participe à notre environnement, il est perçu de manière variable par les individus. Parfois passe-t-il inaperçu, comme une banalité, une chose normale, à un point tel que son absence interpellerait davantage que sa présence. D'autres fois est-il attendu par l'une ou l'autre personne plus réceptive afin d'être pleinement apprécié. L'on peut considérer que nos lecteurs se retrouveront volontiers dans la seconde de ces catégories. Il est toutefois des lieux ou des moments où le chant des cloches peut être ressenti par certains comme une véritable agression. Il devient alors insupportable et engendre des conflits.

Bien entendu, le message campanaire ressortit aussi bien au monde objectif qu'à la plus pure subjectivité. Là où l'on entend le son mélodieux d'un instrument de musique, d'autres ne perçoivent que du bruit. Comment déterminer si un usage défini de cloches constitue une nuisance ? Ne dit-on pas que les goûts et les couleurs ne se discutent pas ? Assurément, mais il faut convenir qu'un certain consensus peut généralement se dégager en beaucoup de domaines pour fixer les limites ordinaires de ce qui est apprécié et de ce qui l'est moins. Une sorte d'avis, de ressenti général campant quelque part entre les extrêmes. Il nous est donc possible de déterminer certains stades à ne pas franchir pour rester dans la normalité, dans l'acceptable ou, plus positivement, dans ce qui est apprécié.

L'on obtient alors un cadre à l'intérieur duquel les troubles que pourraient engendrer les sonneries ou jeux de carillon devraient demeurer uniquement liés au subjectif, contre lequel on peut difficilement agir. Exercée dans les limites de ce cadre, l'activité

campanaire ne serait donc nuisance que pour un ou quelques individus nettement définis. En revanche, au-delà des limites de ce qui est communément admis, l'usage des cloches deviendrait objectivement abusif et dérangeant. La particularité du sujet est que le « communément admis » n'est pas universel mais dépend essentiellement du lieu et des hommes.

Cet article se veut un canevas de balises et de pistes afin d'une part, de cerner les divers risques de nuire présentés par l'activité campanaire que nous souhaitons promouvoir et, d'autre part, d'éviter au maximum de créer une nuisance objective. Utilisé dans le respect des circonstances socio-culturelles du lieu où se déroule ladite activité, il devrait généralement permettre d'éviter la majorité des conflits potentiels.

Les origines des nuisances

Il existe différentes sortes de nuisances. Dans le domaine campanaire, elles seront bien entendu le plus généralement dues au bruit des sonneries ou à l'usage intensif du carillon. Elles peuvent néanmoins aussi être d'une autre nature, comme par exemple celles qui sont liées au passage des gens qui visiteraient les lieux et se montreraient peu scrupuleux en ce qui concerne la propreté ou la tranquillité, etc. Ce n'est dans ce cas pas un désagrément spécifique au domaine campanaire.

Parmi les nuisances directement liées aux sonneries (incluant, au sens large, l'usage du carillon), l'on peut encore distinguer différentes catégories, suivant le paramètre majeur qui fera basculer - subjectivement ou objectivement - la sonnerie dans le domaine de la nuisance. La sonnerie en elle-même n'est que rarement cause de troubles, ce sont souvent les conditions dans lesquelles elle a lieu qui peuvent la rendre insupportable.

La nuisance peut être engendrée par le moment auquel a lieu la sonnerie. Celle des heures, par exemple, est souvent celle qui va engendrer le plus de discussions car elle est la plus fréquente et, surtout, elle est davantage susceptible de fonctionner nuit et jour.

Elle pourra être accompagnée d'une ritournelle au carillon ou sur quelques cloches. La sonnerie de l'angélus pourra aussi indisposer le voisinage lorsqu'elle a lieu trop tôt au goût de personnes sensibles. Il pourrait en aller de même avec l'annonce d'une messe.

La régularité des horaires a son importance. Le carillonneur n'est pas toujours tenu à des tranches horaires. Le voisinage pourrait alors souffrir de la situation qu'il n'a pas pu prévoir. Les sonneries des messes sont aussi concernées, dans une moindre mesure, par la question de la régularité. Lorsqu'elles ne sont pas programmées, c'est l'assiduité du sacristain ou du sonneur qui permettra de respecter les horaires et de ne pas surprendre l'entourage, en tout cas pour les messes régulières. En cas de sonneries civiles, commémoratives, par exemple, le moment peut aussi être imprévisible.

A côté du moment, se pose la question de la durée. Une sonnerie courte des cloches de volée présente l'avantage de permettre à celui qui la supporte difficilement de prendre aisément son mal en patience. S'il ne s'agit que de cinq minutes, l'effort à fournir est évidemment moindre que si l'on a affaire à une sonnerie triomphale de vingt minutes. Le critère de prévisibilité évoqué ci-avant est à nouveau d'application en ce qui concerne la durée, toujours pour une question de préparation. De même, le carillonneur qui dépasse allègrement le temps habituel de ses prestations peut aussi surprendre le riverain. Reste encore à déterminer si les sonneries fréquentes mais courtes sont plus appréciées que les sonneries rares et longues. La question n'est pas sans intérêt.

L'intensité de la sonnerie influence également la perception générale des cloches. Sont ici visées les ritournelles des carillons automatiques car l'on a en principe le choix des mélodies jouées et de leurs arrangements (pour les volées, la question ne se pose évidemment pas, dans la mesure où le choix des cloches est restreint et où il est quasi impossible d'agir sur l'intensité). Des cloches d'une tonne et plus jouant des airs complexes et chargés tous les quarts d'heure se montreront bien plus envahissantes que leurs petites soeurs. Il vaut dès lors mieux réserver le matériel lourd pour les demi-heures et placer aux quarts d'heure de courtes et simples mélodies jouées sur

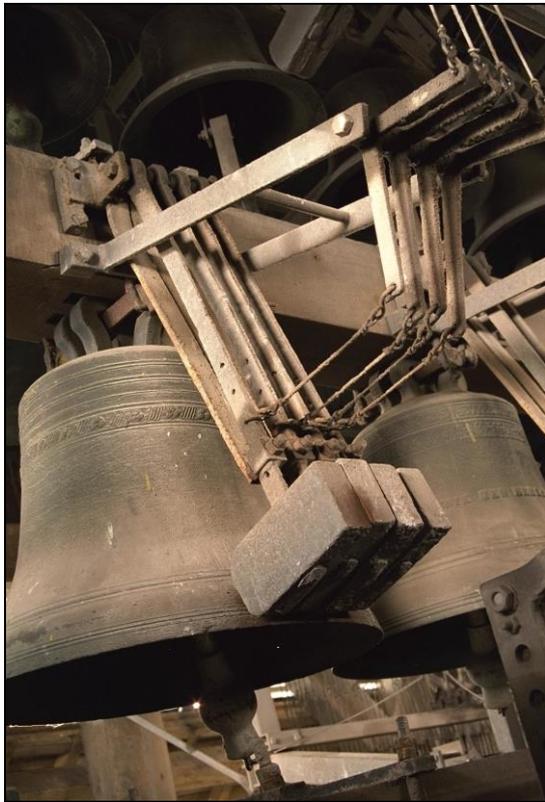
des cloches plus légères. L'on obtiendra en même temps une meilleure lisibilité des sonneries, et donc du temps.

La musicalité des cloches et de leur jeu est évidemment primordiale. Certains airs ou exercices de carillon sont peu accessibles par le grand public. Le choix des combinaisons de cloches de volée a aussi son importance car le ressenti sera différent. Certaines solutions sont plus tristes, voire lugubres, que d'autres. La justesse des instruments joue aussi un rôle sur ce point.

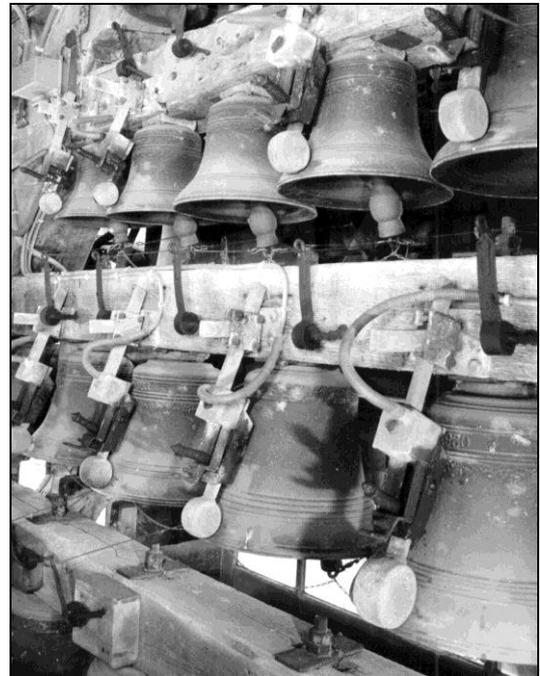
Des paramètres techniques peuvent enfin intervenir dans la perception des sonneries :

- le réglage des installations de cloches de volée revêt une importance capitale dans le rendu de la sonnerie. Ce dernier est médiocre par exemple lorsque l'amplitude de volée est mal réglée. Si cette amplitude est trop importante, le battant rebondit sur la cloche et la percute donc plusieurs fois par mouvement. Il peut aussi « coller » à la cloche, ce qui produit un grincement désagréable. Si l'amplitude est trop faible, la sonnerie devient trop irrégulière et il peut manquer des coups.
- S'il est important que chaque cloche de volée soit bien réglée, il faut aussi que la sonnerie complète soit techniquement bien conçue et réglée. Il faut que chaque cloche puisse être entendue et que toutes les cloches aient une fréquence de frappe distincte (nombre de coups par minute). Si plusieurs cloches ont une fréquence de frappe identique ou très proche (en général, différence de moins de deux à trois coups par minute), leur usage commun produira une sonnerie monotone et désagréable. L'on ne percevra quasi aucune variation rythmique (l'effet rendu ressemble à celui que l'on obtient en actionnant une sonnette d'entrée d'habitation à deux tons sur laquelle on appuierait toutes les secondes... ding dong... ding dong... ding dong...). Ces sonneries inadaptées peuvent se montrer extrêmement irritantes.
- Un marteau tinteur qui reste collé à une cloche en frappant les heures produit un son grinçant et étouffé, un vrai son de ... casserole !

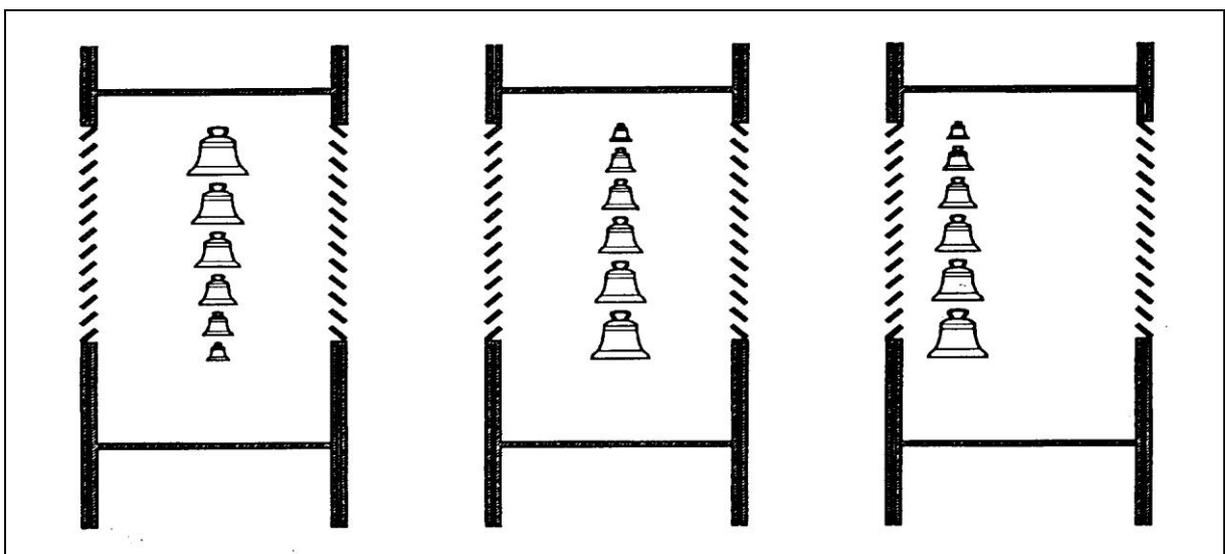
- Des marteaux-tinteurs de carillon automatique mal réglés ou mal accordés donneront aux ritournelles un mauvais rendu, peu agréable, car des notes se feront entendre bien plus que d'autres, ce qui créera un déséquilibre et donc une moins bonne musicalité.



*Marteaux-tinteurs mécaniques
(carillon du beffroi de Mons)*



*Marteaux-tinteurs électromécaniques
(carillon du beffroi de Tournai)*



*Schéma 1 : diverses possibilités de disposition d'un ensemble campanaire
derrière les abat-sons*

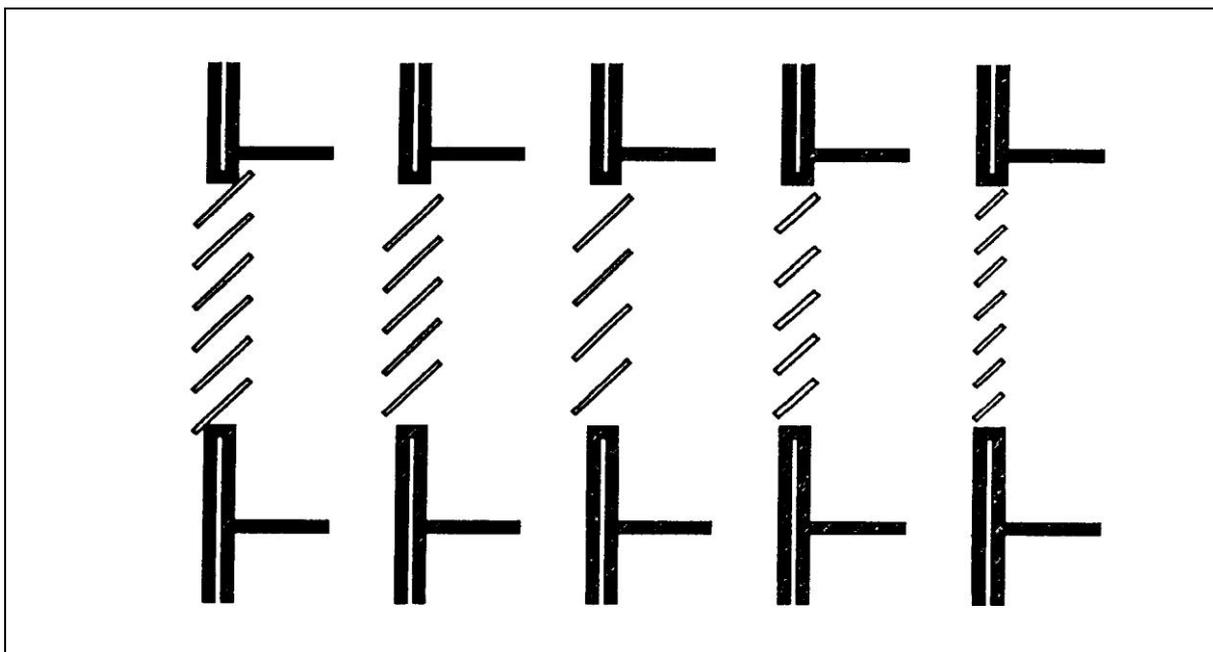


Schéma 2 : diverses dispositions des abat-sons

- Citons encore l'orientation des abat-sons ou la présence d'un système d'amplification inadapté parmi les éléments techniques qui peuvent être à l'origine de nuisances.

Le silence est aussi source de nuisances... à terme ! En effet, il n'y a nuisance que s'il y a perturbation. Le changement perturbe. Le vide sonore laissé par la réduction des cloches au silence, par exemple lors de travaux, pourrait se révéler trop précieux par la suite. La continuité est une alliée. Les cloches ne se feront pas oublier en raison de leur absence, mais bien en raison de leur présence régulière. Si le souvenir des sonneries se perd, leur rétablissement sera susceptible d'engendrer davantage de troubles car elles seront alors perçues comme quelque chose venant briser la tranquillité. Sans le silence, pas de rétablissement, donc pas de perturbation.

Une politique de prévention

En observant les paramètres susceptibles d'influencer la perception des sonneries, il est possible de réduire au maximum les risques de provoquer des troubles de voisinage liés à l'utilisation de cloches.

Il est d'abord nécessaire de toujours se rappeler que l'activité campanaire a des répercussions à plusieurs centaines de mètres à la ronde et qu'elle entrera dans le quotidien des individus. Elle doit donc être réfléchie.

L'on veillera à mettre toutes les chances de son côté pour éviter les conflits en utilisant des installations en bon état, bien étudiées et bien réglées, suivant des horaires réguliers et dans le respect des traditions locales.

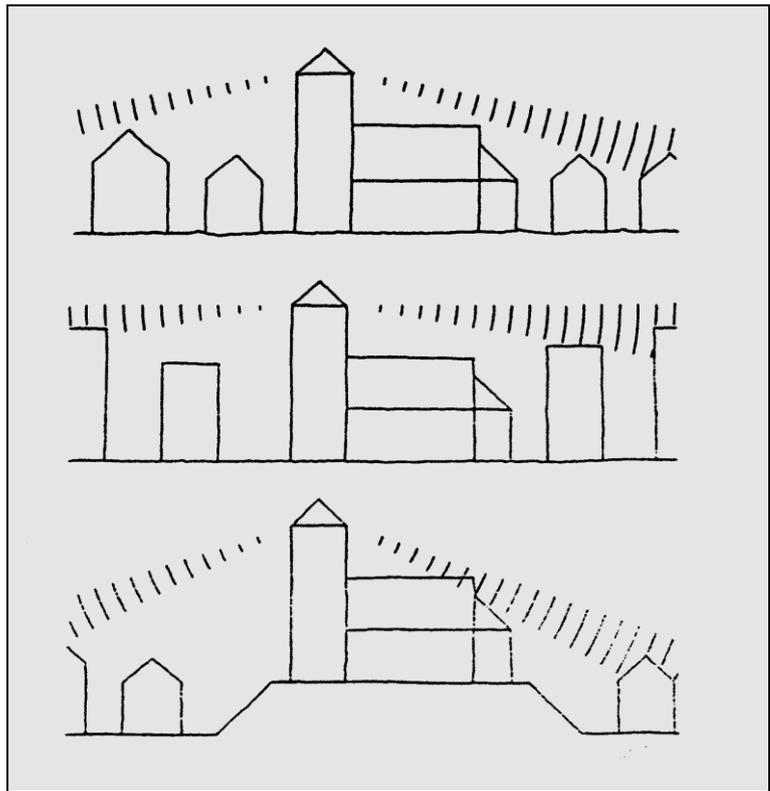


Schéma 3 : impact sonore d'une sonnerie de cloches selon la topologie locale

Si ces dernières ont disparu, que ce soit avec l'écoulement du temps ou suite à une défectuosité, il faudra veiller à ne pas bousculer l'entourage. Le son des cloches devra peut-être se faire apprivoiser.

De même, l'on évitera de couper les sonneries pour des périodes trop longues. S'il s'agit maintenant de rétablir des sonneries là où l'usage s'est perdu depuis longtemps, il y aura lieu d'étudier la meilleure façon de le faire pour ne pas brusquer, ce qui pourrait entraîner une réticence difficile à combattre. Une politique de communication pourrait le cas échéant être menée, mais de manière étudiée. Il ne s'agit pas de se heurter à un refus par suite d'une mauvaise annonce.

A l'opposé de cette politique de communication, il n'est pas totalement déraisonnable de tabler sur deux paramètres importants dans le rétablissement des sonneries : la faculté d'adaptation et la résistance des individus avant d'émettre une critique. Avant d'oser se plaindre, ce qui n'est pas toujours bien vu, le voisin finira peut-être

par s'habituer... Ici, il s'agit avant tout de procéder en fonction des usages, des modes de vie et de communication locaux.

Enfin, si des visites des installations sont organisées, on veillera à ce que les abords de l'édifice soient respectés par les visiteurs, au besoin en les aménageant. On choisira aussi utilement les combinaisons de cloches pour les volées et mariera les exercices et études au carillon avec les morceaux rôdés.

Du subjectif à l'objectif

Une fois toutes ces propositions observées, l'on peut raisonnablement estimer ne pas créer de troubles. L'on devrait se situer dans ce qui est objectivement admis ou admissible. La majorité appréciera ou n'entendra pas les sonneries, mais ne sera nullement dérangée. Si les risques majeurs seront, eux, évacués, il en restera dans le domaine de la subjectivité, sans normes. La question étant par ailleurs liée au quotidien des gens, le débat sera immanquablement sensible. Reste à voir que la limite entre l'objectif et le subjectif est variable et que l'on ne peut généraliser outre mesure. L'on aura en tout cas tout fait pour ne pas causer de nuisances. Après, si un conflit éclate, ce sera à la Justice de fixer la limite, mais cela, c'est une autre histoire ...

Iconographie :

- Photos : Luc De Vos © ACW
- Schémas 1 et 2 : extraits de « Campanologie » (A. Lehr).
- Schéma 3 : extrait de l'article de J. Ringue dans « Tradition Wallonne : cloches et carillons ».

Festivals et concerts de carillon en Wallonie durant l'été 2007

Nous tenons à mettre ici à l'honneur les organisateurs des concerts et festivals de carillon en Région wallonne : l'été 2007 fut en effet marqué par des festivals de carillon de grande qualité à Ath, Nivelles, Wavre et, pour la première fois, à Liège, ainsi que par des concerts (ou auditions) de carillon ponctuels à Enghien, Gembloux, La Louvière, Mons, Namur, Tournai, Thuin, Verviers, etc.

Cette année encore, l'ACW a pu subsidier une partie de ces activités grâce aux rentrées exceptionnelles générées lors de son 10e anniversaire.

Revenons particulièrement cette année sur la mise sur pied du premier festival de carillon de Liège :

Le premier festival de carillon à Liège a eu lieu à la cathédrale Saint-Paul les samedis de juillet, de 12h30 à 13h30. Il est le fruit du concours de circonstances suivant :

- les responsables de la cathédrale de Liège ont souhaité impliquer davantage le carillon dans le rayonnement musical de celle-ci,
- le nouveau titulaire du carillon, Fabrice Renard, attendait avec impatience la réalisation de pareil projet,
- la nouvelle équipe d'accueil de la cathédrale, dont M. Desmaret (pour les guides) et M. Frankin (nouveau sacristain et petit-fils du carillonneur de la cathédrale dans les années 1940), était bien motivée pour ce projet,

- les trois carillonneurs liégeois, Fabrice Renard, Jean-Christophe Michallek et François Lambrecht, réunis depuis peu dans l'association de fait *Liège-Carillons*, étaient prêts à orchestrer et mettre sur pied ce premier événement culturel campanaire,
- le nouvel Echevin de la Culture de la ville de Liège, M. Jean-Pierre Heupkens, ainsi que l'Echevin du Tourisme, M. Firket, ont soutenu d'emblée cette initiative digne d'une ville campanaire comme Liège, qui possède trois carillons historiques.

Liège-Carillons a eu le plaisir d'inviter les concertistes suivants : Pascaline Flamme (Tournai), Gilles Lerouge (Saint-Amand-les-Eaux), Eddy Mariën (Malines) et Frank Steijns (Maastricht).

Le calendrier de cette année permettait de rehausser la fête du 14 juillet par le concert d'un carillonneur français et celle du 21 juillet par celui d'un carillonneur belge.

Le carillon Vanden Gheyn (de quatre octaves, datant de 1754 et provenant de l'ancienne cathédrale Saint-Lambert)

pouvait chanter un répertoire choisi survolant trois siècles de musique, enchantant les oreilles d'un public très nombreux et fort surpris de la grande qualité musicale qu'on leur offrait.

La première œuvre interprétée par Pascaline Flamme dans le cadre de ce festival fut une composition d'Edmond De Vos, qui a été le titulaire du carillon de la cathédrale durant plus de 30 ans.



Entre 60 et 80 personnes (sans compter les touristes de passage) ont écouté ces récitals dans le calme du jardin du cloître de Saint-Paul mis à leur disposition. Une trentaine de « consommateurs » ont préféré prendre d'assaut les terrasses de la place de la cathédrale et de la rue piétonne Saint-Paul, programme en main ! La météo était également de la partie !



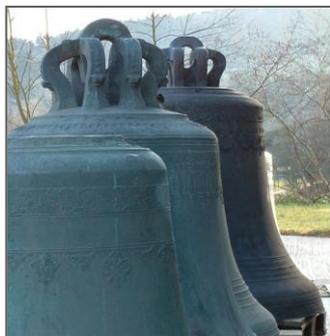
Le public dans le cloître de la Cathédrale St-Paul lors de l'un des concerts organisés dans le cadre du premier festival de carillon à Liège

Le fameux bourdon de 8.227 kg de la cathédrale (fondu par S. Van Aerschodt en 1870), ainsi que les deux cloches Causard de 1881 (4.581 et 3.000 kg), ont sonné à deux reprises le 21 juillet pour le Te Deum honoré d'une présence princière.

Au lendemain du succès de ce premier festival, le festival 2008 se prépare dès à présent. Le public pose déjà des questions à son sujet aux responsables de *Liège-Carillons*. Heureusement, les idées, les carillonneurs et la musique ne manquent pas ! A l'année prochaine donc ...

Jean-Christophe Michallek

CAMP



- électrification
- automatisation
- bâtis, suspensions
- horloges de tour
- montage, restauration et entretien d'installations en tous genres
- soudure de cloche fêlée avec garantie
- expertises et devis gratuits



**Une gamme complète dont
tous les clochers rêvent**

**Rapport QUALITE/Prix
imbattable**

**Made in Belgium,
Mondialement exporté**



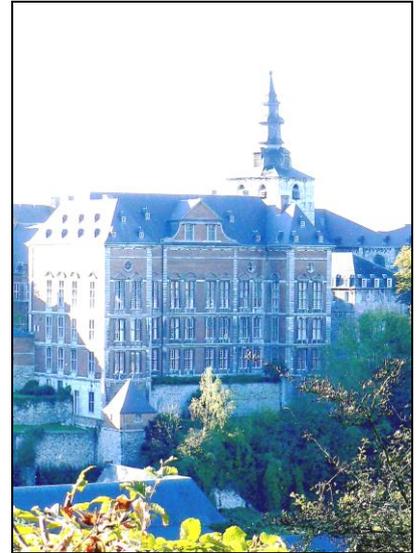
Mont du Carillon 39 – B-6927 TELLIN

Tél.: ++ 32 (0) 84 36 70 32 - Fax: ++ 32 (0) 84 36 66 59

E-mail: info@campatellin.be - WWW.campatellin.be

Quand l'Abbaye de Floreffe carillonnait ...

Le carillon de l'abbaye de Floreffe est muet depuis plusieurs années. Emmanuel Delsaute et Philippe Dufrêne ont conjugué leurs efforts pour présenter ici un bref historique du patrimoine campanaire de cette abbaye, complété par quelques souvenirs personnels relatifs à son carillon.



Le patrimoine campanaire de l'église abbatiale

(E. Delsaute et Ph. Dufrêne)

C'est en 1563 que l'Abbé G. Dupaix fit construire la tour actuelle de l'église abbatiale. Il la dota d'un mécanisme d'horlogerie avec plusieurs petites cloches. De vieux écrits renseignent néanmoins la présence d'un clocher bien antérieur à la construction de cette tour. En 1797, l'abbaye fut fermée par les révolutionnaires et la plupart des cloches disparurent, cachées ou confisquées.

De nouvelles cloches de volée furent installées au XIXe siècle. Au nombre de quatre, elles sont encore présentes aujourd'hui ⁽¹⁾ :

- ré1 , 1.400 kg, Ø 135 cm - A.L.J. Van Aerschodt, 1862 ;
- mi1, 900 kg, Ø 114 cm - Lainville Frères, 1847 ;
- fa#1, 650 kg, Ø 103 cm - Lainville Frères, 1847 ;
- ré2, 175 kg Ø 66 cm - A.L. Van Aerschodt-Vanden Gheyn, 1835.

1. Les notes indiquées sont basées sur le La à 440 Hz. Les sources divergent au sujet des notes et des poids. L'état actuel des installations rend la détermination difficile. Nous avons retenu les plus plausibles compte tenu des informations disponibles.

La plus petite a été dépendue et placée en exposition avec son joug dans le musée de l'église ⁽²⁾. Les trois autres (dont la première semble remplacer une autre cloche livrée en 1847 par la maison Lainville) se trouvent encore au dernier étage de la tour, juste derrière les abat-sons. Les installations ont été électrifiées vers les années 1960. La sonnerie s'effectue selon le mode rétrograde avec contrepoids (et joug arqué pour la plus grosse cloche).

En 1908, la maison Slégers-Causard livra un petit carillon qui fut couplé à l'horloge mécanique installée au pied de la toiture. Cinq cloches prirent alors place auprès des trois autres au dernier étage de la tour :

- fa₂, 137 kg, Ø env. 60 cm, dédiée à N-D de Lourdes ;
- sol₂, 96,5 kg, Ø env. 54 cm, dédiée à Saint Joseph ;
- la₂, 68,5 kg, Ø env. 48 cm, dédiée à Saint Benoît ;
- sib₂, 57,5 kg, Ø env. 45 cm, dédiée à Saint Amand ;
- do₂, 40,5 kg, Ø env. 40 cm, dédiée à Saint Donat.

La partie mécanique du carillon a été livrée par M. Fondair-Remy, horloger à Namur. Le système automatique jouait tous les quarts d'heure.

Ce petit carillon ne donna pas satisfaction et le fondeur revint plusieurs fois en vue d'accorder les cloches. Il finit même par livrer un nouveau Sol ⁽³⁾.

Des documents nous renseignent ensuite la présence d'un carillon de 9 cloches, d'un diamètre allant de 24 à 48 cm ⁽⁴⁾.

Lorsque la Seconde Guerre éclate, c'est un carillon Michiels Jr de 19 cloches (fondues en 1939 - La₂ à Mi₄ - sans Mi_{b4}) qui se trouve dans l'édifice, cette fois-ci placé juste derrière les abat-sons de la flèche, côté sud (c'est-à-dire du côté du porche de l'abbaye).

2. C'est aussi le cas de l'horloge (Romedenne Floreffé 1847), de son cadran, et d'une machine à carillonner.

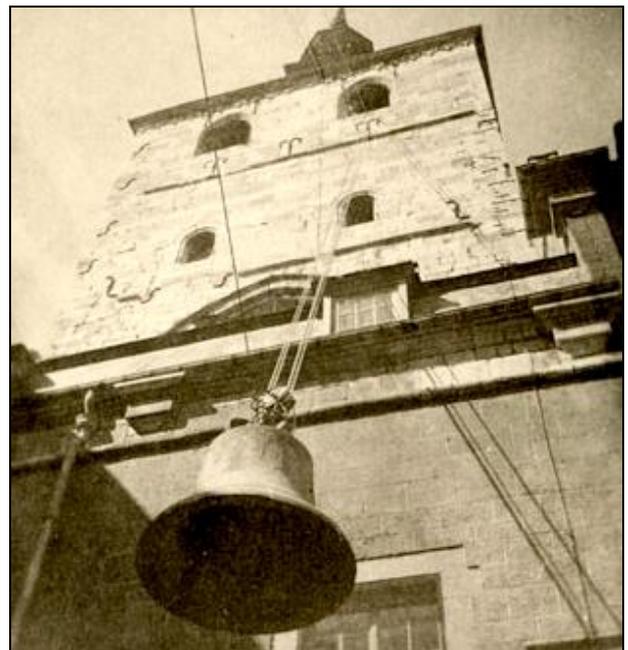
3. Fonds Causard-Slégers.

4. Il paraît peu probable que celui-ci comprenait encore des cloches livrées en 1908.

Devant la menace de la réquisition, l'abbé Molitor ⁽⁵⁾, professeur de langues de son état, accompagné par son technicien Alfred Matthieu, raccorde les cloches de volée au carillon afin d'éviter leur enlèvement, puisque les carillons sont en principe épargnés par l'occupant.

Le 5 février 1944, un télégramme annonce que le Séminaire peut conserver l'ensemble de ses cloches. Le 23 mars, revirement complet : à 10 heures, environ 35 hommes arrivent en camion dans la cour du Séminaire pour enlever les 3 grosses cloches. La communauté des prêtres et les Sœurs de la Providence qui assuraient différents services ménagers sont très émues de leur disparition.

L'espoir revient le 30 octobre et le 16 novembre 1945, quand les 3 cloches sont restituées, pour être remontées le 11 avril 1946.



Retour et remontée des cloches après la guerre (photos : archives de l'abbé Ferminne)

A la fin des années 1970, l'abbé Ferminne, alors proviseur, fait installer des marteaux-tinteurs sur toutes les cloches et ajouter une vingtième cloche (Sergeys - Mib4) au carillon. Le système automatique est aussi remplacé. Le carillon est aujourd'hui muet depuis plusieurs années.

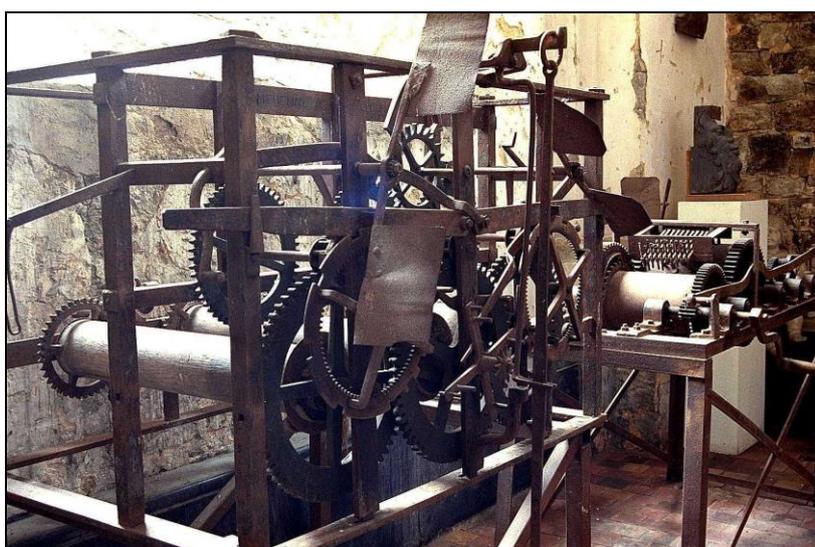
5. Voir la seconde partie de cet article.



*Le carillon de l'abbaye de Floreffe et son clavier avant démontage
(photos: L. De Vos © ACW)*

La tringlerie, les battants et le clavier ont été démontés en vue d'une restauration future. Leur remontage est toutefois lié à la rénovation de la tour qui se trouve dans un état alarmant : la dégradation de sa toiture et de la charpente est telle qu'il devient impérieux de procéder à leur remplacement.

Il semble à présent que les choses évoluent et l'on peut raisonnablement espérer un avenir florissant pour cet édifice fort intéressant, classé patrimoine exceptionnel de Wallonie.



*A l'avant-plan : horloge monumentale de l'abbaye de Floreffe. A l'arrière-plan :
la machine à carillonner (photo L. De Vos © ACW)*

Autour du carillon de Floreffe (Ph. Dufrêne)

L'étonnant abbé Molitor

Quelque temps avant de nous quitter à tout jamais le 18 août 2006, l'abbé Jacques Ferminne m'a remis quelques notes relatant l'installation des cloches et carillon du Séminaire. Parmi celles-ci, des informations sur la personnalité de l'abbé Molitor, professeur au Séminaire et maître des lieux en la matière à cette époque.

Né à Post, aux confins du Luxembourg, dans la jolie vallée de l'Attert, Emile Frédéric Molitor eut très jeune le goût de la musique, mais les langues le passionnaient aussi. Il en fit sa profession à Floreffe.

Tous textes confondus à son égard, l'abbé Molitor apparaît comme un « cas à part » au sein de la communauté de prêtres et d'étudiants :

- ces derniers lui consacrent des couplets d'une grande finesse et drôlerie : « *Moli est né, que l'allégresse tressaille au cœur !* » (avec comme refrain *Molyluia, Molyluia, ...*) ;
- son livre de flamand fait de petits contes un brin naïfs est resté dans les mémoires sous le joli nom de « *Moliboek* » ;
- un temps primitif lui est consacré : *Molio, moliris, postui, attertum, molivi* (postui et attertum en souvenir de son lieu de naissance) ;
- pour le congratuler à l'occasion de remise de décoration, l'abbé L. Delfosse, un confrère, lui consacre une dizaine de couplets fort inspirés, dont :

« *Dirai-je ta gloire campanaire,
le son de tes clochettes légères
volant par-dessus les frontières
adoucissant les caractères
de tes carillons dans les airs* ».

Heureuse communauté où poésie et humour ont leur place !

La générosité n'était pas loin, le carillon de Beauraing bénéficiant des générosités d'un Moly donateur, confient ses confrères.

Petits bouts de souvenirs personnels

J'ai fréquenté le Séminaire de Floreffe de septembre 1953 à juin 1956 avant de continuer mes études à l'École Normale de Carlsbourg. Un dimanche après-midi, alors que le congé du week-end avait ramené chez eux la plupart des étudiants (étais-je « collé » ?), le préfet, l'abbé Joan Melis, m'invita à la découverte de cet impressionnant clocher dominant le val de Sambre.

Cette intrépide expédition au milieu de « tombereaux de fiente de pigeon » se corsa encore quand mon guide, de mâle manière, s'empara du bas de la croix et la fit balancer (ma stupéfaction fut d'autant plus grande que l'homme n'était pas connu pour ce genre d'exploit). Ce premier contact avec l'univers des clochers m'a d'autant moins quitté que je risquai une gamme improvisée sur les cloches à ma portée.

Aux veilles des fêtes religieuses importantes, l'abbé Neyt, titulaire de 3^e latine, « montait aux cloches », comme il disait, et égrenait quelques mélodies où les folklores wallon et flamand le disputaient aux airs religieux, avec une prédilection avouée pour le registre marial et quelques improvisations. C'est sans doute en ces veillées carillonnantes, qu'entre le « *Bia bouquet* » et « *J'irai la voir un jour* », naquit mon intérêt pour la chose sonnante, d'autant plus que mon alcôve, en position privilégiée, était située dans l'axe direct des abat-sons de la tour.

A la Fête de Pâques 2006, nous avons, avec l'abbé Ferminne, à nouveau évoqué ces moments forts de la vie d'un adolescent venu de son village ardennais et que Floreffe impressionnait et impressionne toujours dans le souvenir de la découverte campanaire.

La toiture de l'abbatiale, couverte d'ardoises violettes, donne un somptueux cachet à l'ensemble. Formons l'espoir que la tour de l'église abbatiale et son contenu campanaire connaissent prochainement pareil sort ...

o0o

Classes de carillon de Wallonie :

résultats des examens de fin d'année scolaire 2006-2007

o

Degré : F = Formation, FA = Formation pour adultes, Q = qualification

Académie de Musique d'Ath

Professeur : J.-C. Molle

Degré	Elève	Œuvres présentées	Points
F.2	JORION Julien	- Menuet en fa majeur (<i>W.A. Mozart</i>) - Andante (<i>S. Nees</i>) - Menuet (n° 75 du recueil de <i>J. De Gruyters</i>)	90,5/100
Q.4	JAUMOTTE Sophie	- Prélude n°4 (<i>M. Van den Gheyn</i>) - Sonne - sonne (<i>G. Chavatte</i>) - Barcarolle (<i>G. Clément</i>)	86/100
	JAUMOTTE Caroline	- Fugue en do majeur (<i>M. Van den Gheyn</i>) - Menuet et Trio (<i>S. Nees</i>) - Suite Louis XV (<i>G. Clément</i>)	87,5/100

Pour des raisons de santé et professionnelles, François Clément et Armand Bricq n'ont pas présenté leur examen.

Académie de Musique de Soignies

Professeur : V. Lontie

FA.1	SANFACON Anne	- Cadet Rousselle <i>(Anonyme français)</i> - Gloria <i>(arr. W. Vanderboeven)</i> - My Bonnie <i>(College song)</i> - Lullaby <i>(J. Brahms)</i>	86,5/100
FA.3	DECHEVRE Catherine	- Impromptu <i>(G. Clément)</i> - Etude de Vélacité n° 9 <i>(G. Clément)</i> - Preludium in d <i>(J. Denyn)</i> - Weeping Willow <i>(S. Joplin, arr. A. Abbenes)</i>	93/100
Q.2	MAS Pierre	- Andante en fa majeur <i>(S. Nees)</i> - Gigue <i>(arr. J. Haazen)</i> - Menuet <i>(F. André)</i> - Met Vier Weverkens <i>(J. Lerinckx)</i>	70/100
QA.3	BERTE Francine	- Sonate Italienne <i>(G. Clément)</i> - Ritmendans <i>(S. Nees)</i> - The Entertainer <i>(S. Joplin, arr. A. Abbenes)</i> - Klokkendansje <i>(S. Nees)</i>	93/100
QA.3	POLIART Patrice	- Prélude <i>(J. S. Bach)</i> - Prélude n° 9 <i>(M. Van Den Gheyn)</i> - Maple leaf rag <i>(S. Joplin, arr. A. Abbenes)</i> - Passacaglia <i>(J. Lerinckx)</i>	98/100

Classe de carillon de Namur

Professeur : E. De Vos (dans le cadre de l'IMEP)

Les résultats ne nous ont pas encore été communiqués.

*Le Conseil d'administration de l'ACW félicite les élèves pour
leurs résultats et remercie leurs professeurs
pour leur dévouement.*

Artisan campanaire



Olivier BAUDRI

Electrification des cloches

Horloges d'édifices

Dépannage

Entretien

Devis gratuits



Tout l'appareillage nécessaire pour le clocher **AU MEILLEUR PRIX**

Rue de Mirwart 39 - 6927 TELLIN (Bure)

Tel / Fax : 084 / 366.595 - GSM : 0478 / 933.155

<http://www.cloche-et-cadran.be>

Concours international de composition pour carillon

o

A l'occasion du 750^e anniversaire de la ville de Rhenen (Pays-Bas) et du 50^e anniversaire du carillon de sa tour Ste-Cunera, l'Association des Amis du Carillon de Ste-Cunera annonce qu'elle organise un concours de composition pour carillon, en collaboration avec la Nederlandse Klokkenspel-Vereniging (NKV).

Un prix de 1.500 EUR récompensera la meilleure composition. Les 2^{ème} et 3^{ème} prix seront respectivement de 1.000 et de 750 EUR. Un prix d'encouragement de 750 EUR sera également octroyé à la meilleure oeuvre d'un jeune compositeur de moins de 30 ans.

Les concurrents peuvent envoyer plus d'une composition. Ne sont admises que les oeuvres n'ayant jamais été présentées dans d'autres concours et n'ayant pas encore fait l'objet de publication. Seules les oeuvres originales pour carillon seront retenues. La durée et le degré de difficulté des morceaux propo-

sés sont laissés au libre choix des auteurs. Les oeuvres doivent pouvoir être exécutées sur un carillon de standard européen de 4 octaves.

Les partitions ne pourront comporter aucun signe ou annotation susceptibles de dévoiler l'identité du compositeur.

Le nom du (des) compositeur(s) lauréat(s) ne sera révélé au jury qu'au terme de ses délibérations.

La proclamation des résultats aura lieu lors de l'assemblée annuelle de la NKV, qui se tiendra à Rhenen le 29 mars 2008.

Deux copies des compositions seront adressées d'ici au mardi 1er janvier 2008 à Freek Bakker (secrétaire du jury), à l'adresse suivante : Van Kluyvelaan 14, 3862 XG Nijkerk, Nederland.

Informations complémentaires : sur le site www.carillon.org de la FMC ou par téléphone au +31-(0)33-2459053.

Réunion du groupe de travail Horlogerie monumentale de l'ACW au Musée de Tellin, le 18 août 2007

A plusieurs reprises, ces derniers mois, les spécialistes de l'ACW en matière d'horlogerie monumentale se sont réunis, à l'initiative du Conseil d'administration, pour faire progresser les dossiers relatifs à la protection et à la valorisation du patrimoine d'horlogerie monumentale de la Région wallonne.

La dernière réunion en date s'est déroulée le 18 août au Musée de la Cloche et du Carillon de Tellin. Les membres de la délégation ACW y ont été accueillis par Guy De Plaen pour une présentation détaillée de la collection de pendules de tour hébergée dans ce musée (voir article ci-après), laquelle fut l'objet d'un feu nourri de questions et de commentaires hautement spécialisés.

La rencontre s'est poursuivie par une réunion technique au cours de laquelle les membres du groupe de travail ont mis à jour :

- les informations relatives à l'inventaire des pendules de tour en Région wallonne,
- les éléments du dossier de sensibilisation des autorités régionales à la nécessité de protéger ce patrimoine avant qu'il ne disparaisse,
- le chapitre « *Horlogerie monumentale* » d'une future publication grand public consacrée au patrimoine campanaire de Wallonie (cloches, carillons et horloges de tour).

D'autres rencontres et visites de ce groupe de travail sont prévues dans les mois à venir.



Guy De Plaen (ci-dessus), l'hôte du jour au Musée de la Cloche et du Carillon de Tellin, devant un public (ci-dessous) de passionnés d'horlogerie monumentale



Les horloges monumentales du Musée de la Cloche et du Carillon de Tellin

Guy De Plaen

Le contexte idéologique

Il peut sembler bien étrange de commencer un article sur les horloges de clocher par un tel préambule, et pourtant ! Aucun domaine n'a autant fait l'objet de querelles philosophiques, de procès d'intention et de bûchers que l'horloge et le temps qu'elle est chargée de présenter aux hommes. Galilée ne nous contredira certes pas.

Platon, penseur et ingénieur, avait construit une horloge à eau pour la tour des vents à Athènes. Il semblait effrayé par sa fonction disant qu'elle ne pouvait servir à mesurer le temps puisqu'il appartenait aux dieux, représentés au demeurant sur cette tour, mais qu'elle était destinée à calculer la durée ; une notion pragmatique et indépendante du temps ...

La première équation « *temps - soleil - durée* » a dominé l'histoire de la pensée. Cette équation a créé la différence entre obélisques et clepsydres chez les Egyptiens.

Chez les Grecs et les premiers chrétiens, le soleil et le dieu céleste qu'il représentait pouvaient seuls marquer le temps, c'est-à-dire : l'année, le jour et l'heure. Le temps céleste, parfait, cyclique et éternel était sacré. On devait s'y conformer.

L'horloge est donc le résultat d'une évolution de pensée qui a peu à peu considéré le temps selon les mêmes concepts que la durée, comme un phénomène indépendant des astres, des horoscopes et des églises.

Le temps était d'abord variable, lors de l'utilisation du temps canonial qui voyait en l'heure la douzième partie de la journée éclairée par le

soleil. L'heure est devenue fixe et d'une durée de 60 minutes au treizième siècle. Peu à peu le cadran solaire cessa d'être une référence et le seul sacristain ne devait plus juger du temps et contrôler les sonneries ...

Le temps a pu exister la nuit à partir du seizième siècle. Le nycthémère ⁽¹⁾ s'imposa alors face à la conception qui voulait que la nuit sans soleil fut aussi absente de temps.

Ce n'est qu'au 17^e siècle que les 24 heures s'imposèrent. « *Dies horis distringo bis duodecis* » proclame fièrement, à cette époque, une cloche d'Anvers.

Il fallut encore attendre la moitié du 19^e siècle pour que le temps échappe à l'autorité des prêtres et du méridien de Rome. Il fallut aussi que le chemin de fer, satanique machine, nécessite des gares et des horaires identiques.

Selon les idées et préjugés que nous avons énumérés, il est logique que les cadrans et les horloges aient connu des fonctions différentes que traduisent les progrès des rouages. Cette évolution de pensée a permis de concevoir et de construire des horloges de clocher, de justifier les progrès techniques liés à la précision et à l'universalité du temps. Elle a ouvert la recherche à l'élaboration de systèmes de programmation.

Les horloges de clocher vont témoigner de progrès techniques liés au balancier puis au balancier réglable, aux boulons, aux engrenages forgés puis coulés, à l'évolution des pignons, au choix des matériaux, au perfectionnement des échappements et enfin à l'évolution de la programmation.

Nous nous proposons d'étudier ces points de vue à partir des horloges de clocher exposées au Musée de Tellin : nous suivrons ci-après onze horloges qui chacune, l'une après l'autre, racontera sa création et sa vie.

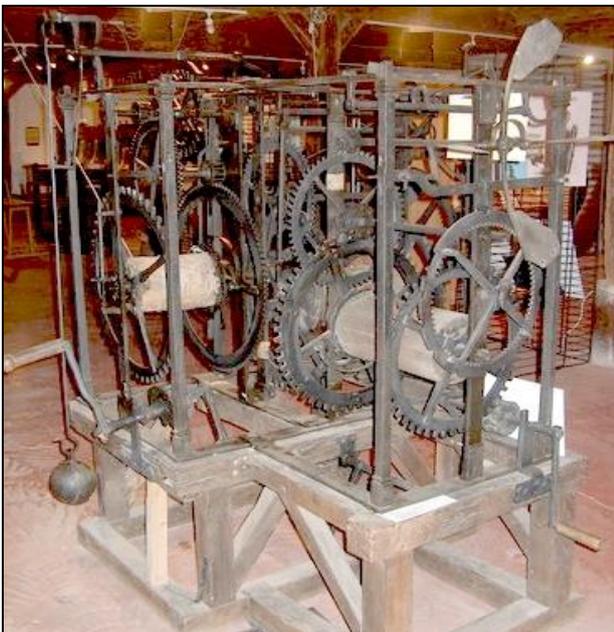
1. Terme désignant une alternance d'un jour et d'une nuit et correspondant à un cycle biologique de 24 heures comprenant chez la plupart des espèces complexes une période de veille et une période de sommeil correspondant à un jour et une nuit.

Description des horloges du musée

1. Horloge la plus ancienne du musée, fabriquée en 1634.

Elle est en fer, datée et signée d'un certain Cornelius von Bouchout, qui l'a fabriquée à Lier. Le génial forgeron qui la réalisa est mort à Bruxelles, ce qui est important pour la suite de l'histoire. La signature est gravée sur un des montants « *cob heeft mij gemaekt* ». Les dates sont gravées de façon plus profonde sur les montants horizontaux.

Le balancier est fixe : c'est un simple boulet de canon tenu par une tige fixe et reliée à un échappement à ancre. Il est possible que, peu après la fabrication, cet échappement ait remplacé un foliot. Le pendulum (balancier) est dû aux travaux de Galilée. Il apparaît après la moitié du 17^e siècle et se répand rapidement parmi le cercle des inventeurs. Il est associé à divers échappements. Les demi-heures apparaissent à cette période. L'heure de soixante minutes remplace alors l'heure solaire. Le cadran évolue aussi : il a deux aiguilles et n'est plus un dial ou cadran destiné à marquer l'heure solaire. Le balancier réglable s'est imposé suite aux travaux de Huygens vers 1675. Sur ce point, les dates se confirment.



L'horloge ne possède pas de boulons. A l'origine, elle n'était prévue que pour sonner les heures. Par la suite, une deuxième horloge fut rivetée à la première pour y adjoindre une sonnerie des demi-heures.

Un premier problème paraît alors : la sonnerie des demi-heures se fait par une roue de compte identique à celle des heures.

Il fallut alors, pour distinguer les heures des demi-heures, faire sonner ces deux divisions sur des cloches de tailles différentes. La solution aurait pu être suffisante si, dans une région bilingue, le langage des

uns ne reliait la demie à l'heure passée et celui des autres à celle qui allait venir ...

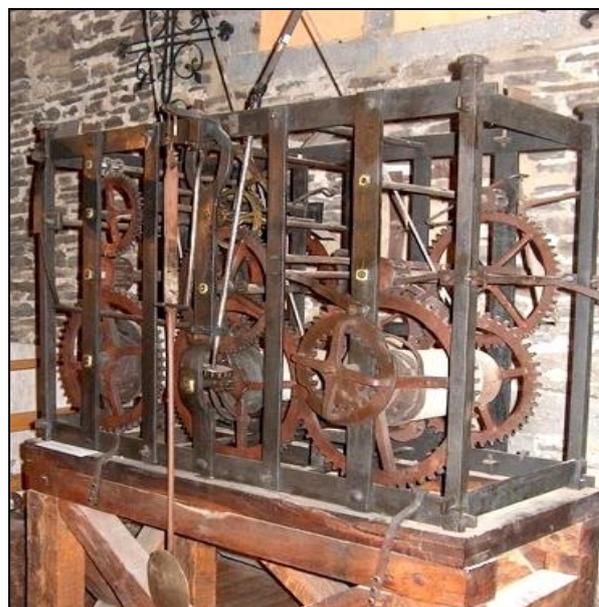
De l'observation de la mécanique, nous pouvons constater une horloge de peu de précision, vraisemblablement antérieure à la possibilité de fonctionner la nuit et concomitante à l'utilisation de la demi-heure.

2. L'horloge suivante est aussi une horloge en fer, sans boulons.

Son balancier est réglable, relié à un échappement à chevilles, vraisemblablement rajouté. Ce qui frappe au premier coup d'œil, c'est que cette horloge a trois poids et quatre fonctions. Le mouvement principal, relié au balancier et à l'échappement, contrôle le temps marqué au cadran. Elle a comme moteur un poids assez petit.

Le régulateur, quoique postérieur, est intéressant car il est le seul parmi les horloges du musée à être formé d'un échappement à chevilles mais a l'arrondi de la demi-cheville vers le haut.

Les plans inclinés sont quant à eux en sens contraire de la disposition des autres horloges ⁽²⁾. La partie droite sonne l'angélus, qui se lit sur la roue de compte ⁽³⁾. Elle est actionnée par un poids moyen. La partie gauche avec son poids très lourd est contrôlée par une roue de compte et une roue de commande à deux faces. Un côté contrôle les heures, l'autre les demi-heures.



2. Nous reprenons pour cette description les dessins 76 et 77 de l'ouvrage de Charles Gros (*Echappements d'horloges et de montres*, Almanach de l'horlogerie bijouterie, Paris, 1922) tant pour sa typologie que pour les explications sur les avantages de chaque type.

3. *N.d.l.r.* : une roue de compte est un « programmeur » de la sonnerie. Son pourtour est muni d'éléments (encoches ou chevilles) dont la disposition détermine le nombre de tintements d'une cloche lorsque, à intervalle de temps régulier, cette roue est mise en rotation par l'horloge pour signaler l'heure, la demi-heure, l'angélus, etc.

La double programmation sur une même roue est une invention qui semble propre au Nord de l'Europe. Cette horloge n'est pas datée mais on peut la situer entre l'invention du boulon et l'échappement réglable, soit autour de 1710.

3. C'est à P.I. Richet de Ellezelle que l'on doit une très belle horloge en fer forgé, sans boulon et datée de 1739.



Cette pièce comporte plusieurs originalités, dont une roue dentée actionnée par la manivelle (mais dont les dents sont perpendiculaires à la roue), un levier de contrôle de la roue de compte intégrée à l'écusson du fabricant, un échappement et un balancier en deux parties (qui pouvait renforcer le recul) et, enfin, un balancier comportant, au centre de la tige portant le poids, un cercle qui permettait le passage de l'axe commandant les aiguilles du cadran.

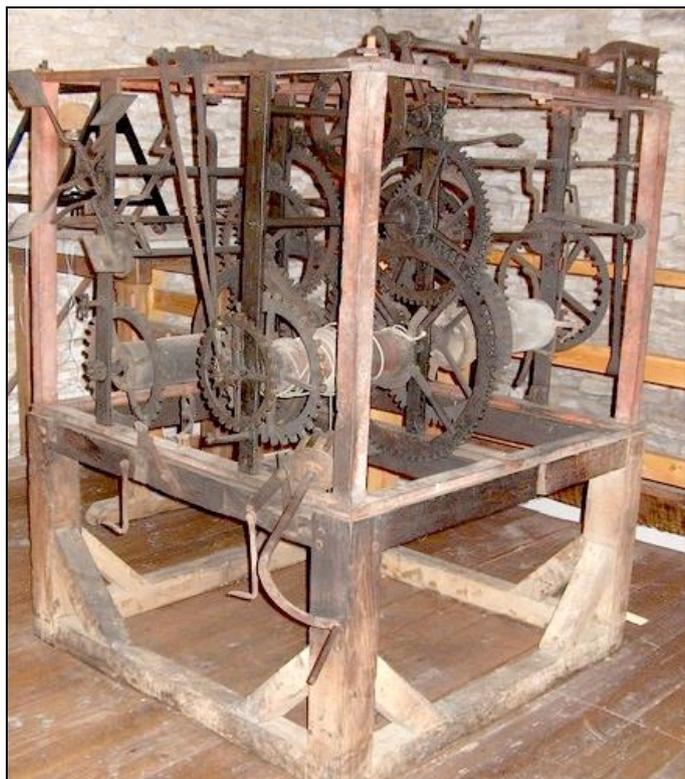
4. La quatrième horloge est particulièrement intéressante. Elle vient de Wellin, commune voisine de Tellin.

Cette commune est riche du point de vue campanaire car c'est, en effet, dans le cimetière de son église que les bases de plusieurs moules de cloches ont été excavées. L'horloge est l'œuvre d'un artisan anonyme et ne comporte pas de date. Les premiers boulons apparaissent ; ils ne font cependant pas partie du corps de l'ossature et sont fixés à des cônes insérés dans la masse. Il semble donc qu'ici aussi on soit en présence d'une adaptation à une découverte. Ce détail pourrait situer l'horloge vers 1730. Voyons si le reste des observations confirme cette possibilité.

L'horloge a un balancier de 5 mètres de long et 40 kilos. Ce fait n'est pas rare : Huygens pensait déjà que plus le balancier était long, plus

l'horloge était juste. Ce souci d'un temps juste et régulier typique du 18e siècle se retrouve aussi dans le fait que ce balancier est réglable.

L'échappement est à chevilles, mais en fer ; cela aussi pourrait confirmer la date que nous avons suggérée. Les sonneries sont commandées par une roue directement liée au tambour principal, un côté actionnant la sonnerie des heures, l'autre la sonnerie des demi-heures.



Ces rouages sont situés l'un derrière l'autre. La sonnerie de l'angélus est commandée directement par des chevilles situées sur la roue de compte des heures à 8 heures et 10 heures. Toute la mécanique est en fer.

L'horloge a été électrifiée à une période indéterminée (ce perfectionnement ne portait toutefois que sur les sonneries et non sur la remontée des poids).

5. La cinquième horloge possède un balancier gravé du nom de Baudart à Dinant.

Ce nom demande une recherche, mais on sait que la ville a été incendiée et que peu d'archives ont échappé aux flammes. Un cadastre de 1830 parle cependant d'un serrurier Baudart.

On sait que les deux métiers ont souvent été pratiqués dans le même atelier, on peut donc penser que l'horloge a été fabriquée à Dinant par un atelier qui existait encore en 1830. L'horloge doit dater des années du début du 19e siècle, car elle a un échappement en laiton réglable et des rouages de la même composition.

La roue de compte sonne deux fois chaque heure. Il est intéressant de signaler qu'à part l'engrenage lié à la manivelle de remontée des poids, les autres engrenages fonctionnent avec des pignons lanternes ou cages à écureuils. Cette horloge vient de l'église de Haut-Fays. Elle ne fonctionnait plus et les poids avaient été lestés de grilles en fonte afin de relancer la mécanique.

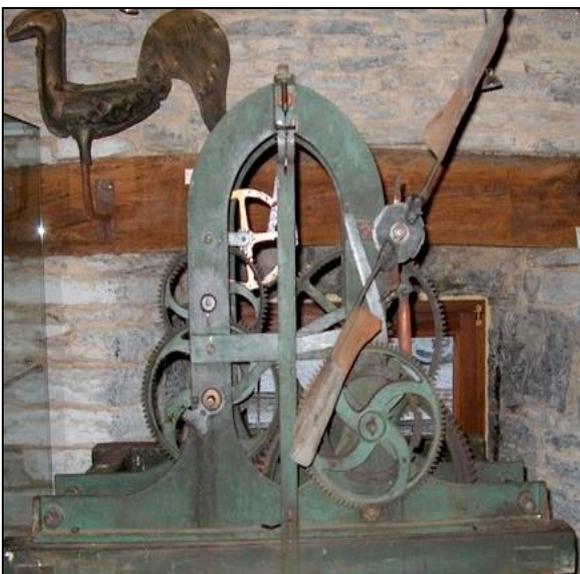


La cage est décorée dans sa partie supérieure de vases en fonte que les Anglais appellent « *lantern clock pattern* ».

Les dents des roues ont déjà une forme en ruche d'abeilles et non plus en créneaux. Les rouages sont parallèles et superposés verticalement. Les quatre montants de la cage sont en fonte et de forme galbée.

6. Horloge, signée Vigneron, œuvre d'un artisan de Resteigne, village de la commune de Tellin.

Cette signature nous rappelle que dans un rayon de 30 kilomètres, on trouve trois ateliers d'horlogerie monumentale et des artisans anonymes.



L'horloge doit dater de 1830 car un cadran en étain y était apposé mais aucune signature n'apparaît sur l'objet.

Il est intéressant de constater que les trois fonctions des horloges sont ici séparées : les poids (moteur) de cette horloge sont à part, les engrenages ou transmission ont une place à côté des poids,

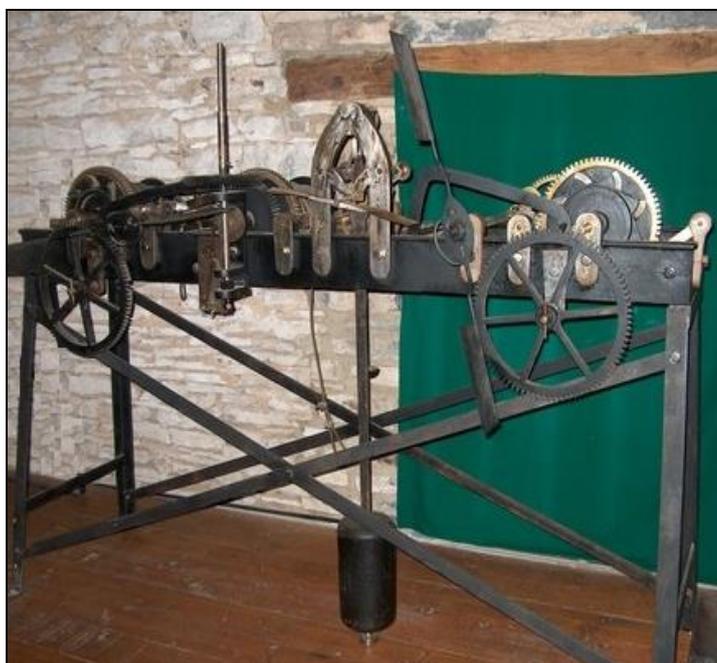
les régulateurs (ou balancier et échappement) occupent la troisième partie de l'horloge. L'échappement est également de type à chevilles. Malgré une usure très forte, il semble que les chevilles furent circulaires.

On pense aux réalisations de Amand reprises dans le schéma 74 de l'ouvrage précité. Cette horloge provient de Lessive.

7. Le célèbre échappement libre inventé pour l'horloge du palais de Westminster par Denisson, Lord Grimthorpe, est présent dans quatre horloges réalisées par la célèbre firme Michiels.

On sait que cette firme perfectionna le brevet au moyen d'apports électriques pour corriger les impulsions du balancier.

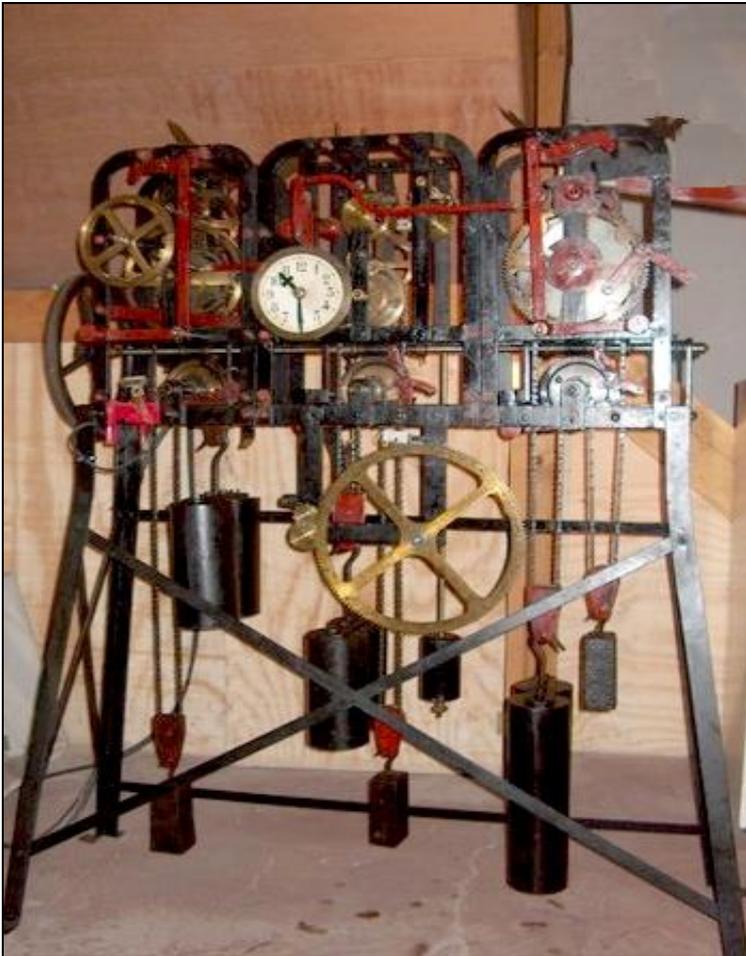
Les horloges de cette catégorie sont des horloges horizontales, c'est-à-dire dont les cylindres sont placés bout à bout ou en parallèle au même niveau, et non plus verticales comme les précédentes, où les cylindres se superposaient.



Les horloges électriques reprennent l'évolution apportée par cette nouvelle technologie.

Des horloges Michiels se sont vues rajouter un système de remontée des poids avec arrêt automatique. La remontée électrique des poids ne se faisait pas sans causer un certain retard au fonctionnement de l'horloge.

8. L'étape suivante est illustrée ci-après par une horloge fabriquée par la firme Van Habost de Comines.



Cette belle horloge vient du Mont de la Salle à Ciney.

Les poids ont une petite course : un interrupteur à mercure la contrôlait.

Une vis sans fin entraînait le mouvement.

L'échappement s'identifie au type évolué de l'échappement à ancre de Graham, tel que perfectionné par F. Leonhard.

9. IBM marque le passage de la programmation mécanique à la programmation électrique.

La roue de compte existe toujours, mais elle actionne des contacts et non plus des poids.

10. Une belle réalisation à électro-aimant de la firme «Electroclock Brillie» complète l'exposition (voir photo ci-contre).

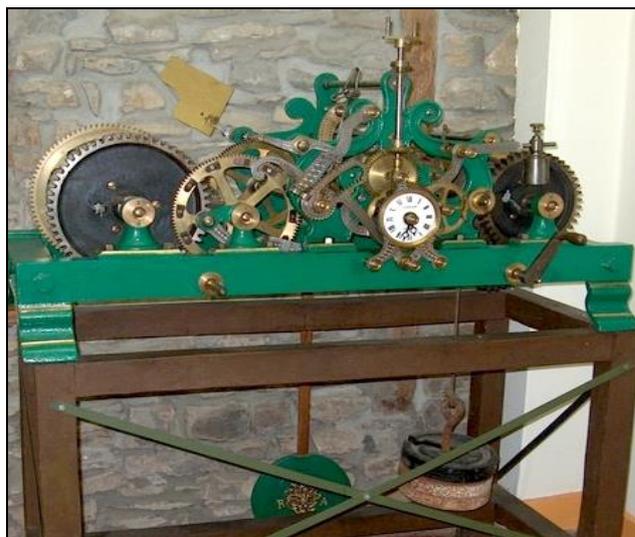


11. L'invention des horloges de clocher électriques ⁽⁴⁾ n'a pas empêché l'évolution des horloges mécaniques, dont la région de Besançon fut le centre.

Les principaux noms des fabricants sont Teraillon, Petitjean, Odobey, Cretin et Lamy. Ces noms n'apparaissent pas sur beaucoup de ces réalisations, car souvent l'installateur imposa le sien. Il en fut de même pour les horloges électrifiées, où le dernier à transformer la mécanique signa seul le travail, à l'exclusion des prédécesseurs.

Tordoir est une des firmes les plus connues dans nos régions, mais Vigneron de Resteigne signa plusieurs horloges de cette région en tant qu'installateur.

Le musée possède des horloges Tordoir et une très belle horloge Vigneron, qui nous vient de Porcheresse.



Epilogue

Toutes les horloges du musée de Tellin sont en état de fonctionnement.

L'ensemble résume bien les progrès de la mesure du temps, mais la lecture de cet article met aussi en évidence les difficultés de description et de présentation de ce matériel.

Un musée se doit de passionner le public le plus large possible et ne doit pas s'adresser uniquement à quelques spécialistes ...

o0o

4. Que l'on appelle à juste titre « *horloges de sacristie* », car elles ne sont plus situées près des cloches et des cadrans.

La revue des revues

o

Les revues sont classées ci-dessous par ordre alphabétique. Des informations complémentaires sur leur contenu peuvent être obtenues au tél. +32-(0)81/61.09.68 :

- **Acta Campanologica (Nordisk Selskab for Campanologi og Klokkespil, NSCK), vol. 8 - n° 9/10 - septembre 2007 :**

Compte-rendu de la 21st Nordic Bell Conference, qui s'est déroulée en Finlande en mai 2007- Compte-rendu de l'assemblée générale 2007 de l'association - Réflexions sur les différents aspects de la conception d'un carillon et du jeu manuel sur cet instrument - La collection de cloches de Vaskikello, la plus importante de Finlande - Histoire des « *Hand bells* » en Angleterre - Comparaison technique et musicale des carillons ambulants de Norvège et du Danemark.

Supplément musical : "Nessun Dorma", extrait de l'opéra Turandot de G. Puccini, arr. A.-K. Christiansen.

- **British Carillon Society (BCS) Newsletter, n° 72 - septembre 2007 :**

Carillonneurs en visite au carillon de la Old Bond Street (Londres) - Echos de la semaine du carillon à Loughborough (juillet) - Nouvelles campanaires de Bournville (dont l'ouverture de l'école de carillon de cette ville) - Liste des œuvres pour carillon publiées par la BCS (éditeur : J. Knox) - Le 75^e anniversaire du carillon de l'église de Saltley.

Supplément musical : "Passing Thought N°2 " de A. Skilbeck.

- **Klok en Klepel (Nederlandse Klokkenspel-Vereniging, NKV), n° 100 - septembre 2007 :**

Commémoration des 100 numéros de *Klok en Klepel* publiés à ce jour - Biographie de Roelof Jan Gort, carillonneur de Arnherm au milieu du 20^e siècle - Etude et réflexions sur la valorisation du jeu du carillon - Biographie et oeuvre de Gideon Bodden - Compte-

rendu de la master-class de carillon qui s'est déroulée à Gdansk en mai 2007 et du concours international de carillon qui s'est déroulé cet été à Amersfoort.

Supplément musical : « La fille aux cheveux de lin » et « Des pas sur la neige », de C. Debussy, arr. M. Bruinzeel et R. Kroezen.

- **L'Art Campanaire (Gilde des Carillonneurs de France, GCF), n° 63 - juillet 2007 :**

La restauration du carillon de St-Germain-l'Auxerrois, selon une coupure de presse de 1898 - Concerts et festivals de carillon de l'été 2007 à Chambéry, Dijon, Grezieu-la-Varennes, Champagney, Hondschoote, Buglose, Saint-Quentin - Les vocables « campanaire » et « campaniste » dans l'édition 2007 du Petit Larousse Illustré.

- **L'Organiste (Union Wallonne des Organistes, UWO), n° 154 - avril - mai- juin 2007 :**

La sonnerie des cloches de la Cathédrale Notre-Dame de Tournai au XVe siècle, selon un manuscrit des archives de la cathédrale - Informations campanaires.

Supplément musical : « Diptyque (In memoriam André Lehr) », de E. De Vos.

- **Magazine (Vlaamse Beiaardvereniging, VBV), 13e année, n°3 - septembre-octobre-novembre 2007 :**

Inventaire du patrimoine campanaire de la ville de Louvain (Leuven) - Les manuscrits de musique pour carillon conservés à la bibliothèque universitaire de Louvain.

- **Patrimoine Campanaire (Société Française de Campanologie, SFC), n° 56 - sept.-déc. 2007 :**

Compte-rendu de la visite de la SFC et de Campanae Lovanienses au patrimoine campanaire de Suisse en juillet 2007 - Liste des vingt plus grosses cloches d'église en Italie (la plus grosse, pesant 22.639 kg, se trouve à Rovereto) - Actualités de France et d'ailleurs : cloches, musique et carillons, nouvelles des sonneurs, nouvelles cloches, vie de l'association, courrier, nouvelles acquisitions de la bibliothèque de la SFC.

NOUVELLES PUBLICATIONS

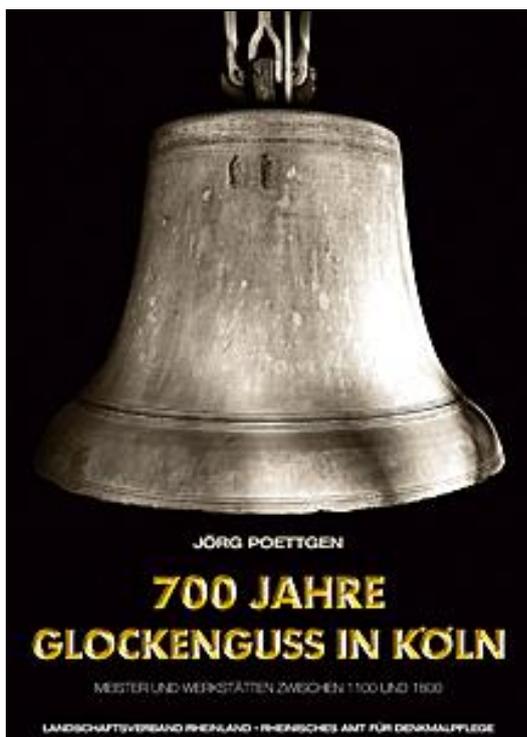
0

700 Jahre Glockenguss in Köln - Meister und Werkstätte zwischen 1100 und 1800.

(700 ans de fonte de cloches à Cologne – maîtres fondeurs et lieux de travail entre 1100 et 1800)

Jörg Poettgen

Wernersche Verlagsgesellschaft (Worms) - ISBN n° 978-3-88462-206-3 (2005)
280 pages (21 x 30 cm) – 270 illustrations.



L'ouvrage est le fruit de 20 années d'études au cours desquelles l'auteur a visité le patrimoine campanaire d'environ 400 clochers.

Il y décrit près de 1200 cloches historiques et dresse l'inventaire de la production de leurs 80 fondeurs. Une attention particulière est accordée aux inscriptions et décorations des cloches décrites.

En annexe figure un catalogue des cloches visibles aux musées de la Ville et de l'Archidiocèse de Cologne

Prix (hors frais d'expédition) : 29,00 €.

Informations complémentaires : www.wernersche.de ou à la rédaction du Bulletin Campanaire.

Fondeurs de cloches et de canons

Guy De Plaen

Musée de Tellin

Plaquette de 28 pages en format A5

Editée à l'occasion des Journées du Patrimoine en Wallonie (consacrées cette année au patrimoine militaire), cette plaquette retrace l'histoire de l'utilisation du bronze sur les champs de bataille, l'évolution dans le temps de la composition métallurgique des cloches et des canons, le symbolisme associé à la transformation de cloches en canons, les dynasties de fondeurs actifs dans le domaine, etc.

Informations complémentaires : musee.tellin@skynet.be

NOUVEAUX CD

Carillons pour Orgue – Cloches de France

Classicophon CL-2006-005 - durée 69'31 – prix 8,90 € hors frais d'expédition)

Ce CD présente une vingtaine de compositions pour orgue dont les thèmes se réfèrent aux cloches ou carillons : œuvres de Nicolas Lebeque, Louis Couperin, Léon Boellman, Louis Vierne, etc, interprétées par Julian Bewig à l'orgue Cavallé-Coll de l'église Ste-Croix de Saint-Malo (France). Il contient également l'enregistrement de sept sonneries de cloches, dont celles de Sens (1560), Orcival (16^e-17^e siècles), Verdun (1754), etc.

Informations complémentaires : www.classicophon.com

Die Glocken des Konstanzer Münsters

(Les cloches de la cathédrale de Constance)

Spektral SRL4-07007 – durée 78'10 - prix 15,90 € (hors frais d'expédition)

Enregistrement d'une des plus belles sonneries de cloches d'Allemagne (composée de 19 cloches, dont certaines datant des 13^e - 17^e siècles).

Informations complémentaires : www.spektral-records.de

AGENDA

o

Cette rubrique regroupe les informations parvenues à la Rédaction du Bulletin Campanaire ACW à fin septembre 2007. Des renseignements complémentaires à leur sujet peuvent être obtenus au tél. 32-(0)81 / 61.09.68.

• **septembre - décembre : Bruxelles (cathédrale St-Michel) : concerts de carillon**

Les concerts ont lieu le dimanche à 14h. Ils sont organisés par l'association Tintinnabulum.

- 27 sept. : *dans le cadre de la Fête de la Communauté française* : Charles Dairay (St-Amand-les-Eaux)
- 28 oct. : Serge Joris (Gembloux)
- 04 nov. : Christian Boon (Wavre)
- 24 déc. : Elisabeth Duwelz (Mons, La Louvière, Enghien)
- 31 déc. : Carl Van Eyndhoven (Mol, Tilburg)

Renseignements : 32-(0)2-653.47.18

• **du 5 au 7 octobre : Greifenstein (Allemagne) : XVe Kolloquium zur Glockenkunde**

Colloque annuel de campanologie réunissant traditionnellement une soixantaine d'experts en la matière au Deutsches Glockenmuseum.

Renseignements : 32-(0)81-61.09.68

• **6 et 7 octobre : Hainaut et Nord de la France : 8^e route des carillons**

Circuit en autocar, organisé par le Comité Départemental du Tourisme du Nord de la France, permettant de visiter les carillons de Tournai, Ath, Valenciennes, Le Quesnoy et Bavay, ainsi que les édifices qui les abritent.

Renseignements : 33-(0)3-20.57.59.59

• **7 octobre : Malmedy (cathédrale) : le « Tribolèdge »**

Vieille tradition, se déroulant en fin de matinée du dimanche le plus proche de la fête annuelle du saint patron local (St-Géréon). Elle

consiste en l'interprétation d'un air folklorique dédié à St-Géréon, par tintement manuel des 4 cloches de volée de la cathédrale (technique de coptage, couramment pratiquée en Rhénanie et autres régions d'Europe). Les acteurs de cette animation folklorique portent le nom de « triboleurs ».

Renseignements : 32-(0)80-68.55.36

• **5 - 6 novembre : Paris (France) : séminaire de campanologie**

Organisé à l'occasion du vingtième anniversaire de la fondation de la Société Française de Campanologie, ce séminaire aura pour thème « *Un inventaire campanaire : et après ?* ».

Renseignements : campanologie@free.fr

- **1^{er} janvier 2008 : Rhenen (Pays-Bas)** : date limite d'envoi de compositions au secrétariat du concours international de composition pour carillon décrit en page 26 du présent Bulletin Campanaire.

• **13 - 17 juillet 2008 : Groningen (Pays-Bas) : XVI^e Congrès de la Fédération Mondiale du Carillon**

Le congrès sera émaillé de concerts sur divers carillons de la Province de Groningue, ainsi que de conférences sur divers sujets campanaires.

Renseignements : 32-(0)81-61.09.68

Délais pour le prochain Bulletin Campanaire

Nous vous invitons à nous faire parvenir *avant le 15 décembre* les informations que vous souhaiteriez communiquer dans les rubriques *Agenda, Potins Campanaires, Courrier des lecteurs* ou autres du prochain Bulletin Campanaire.

Anciens numéros du Bulletin Campanaire

Les personnes souhaitant compléter leur collection du Bulletin Campanaire sont priées de contacter le secrétariat de l'association (coordonnées en page 1). Coût (hors frais d'expédition) = 2,00 € par numéro.

boulangerie
POLIART



2, rue Ferrer, Soignies
067/33 25 49
(anc. rue des Chantres)

Par sympathie

Patrice Poliart

Carillonneur

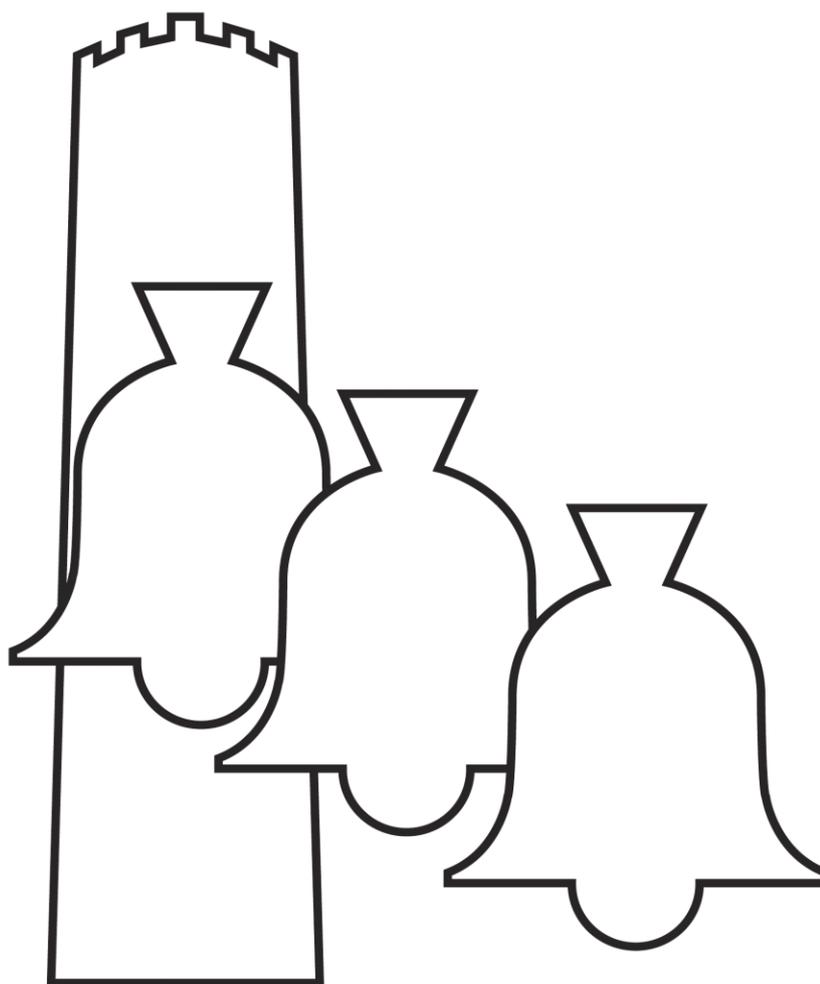
et

fabricant de cloches en chocolat

MICHIELS

CLOCHES • CARILLONS • HORLOGES DE TOUR

MAISON FONDÉE EN 1860



Korenmarkt 6, 2800 Mechelen
Tel. +32 (0)15 42 12 96 - Fax. +32 (0)15 43 19 12
michielsmechelen@telenet.be



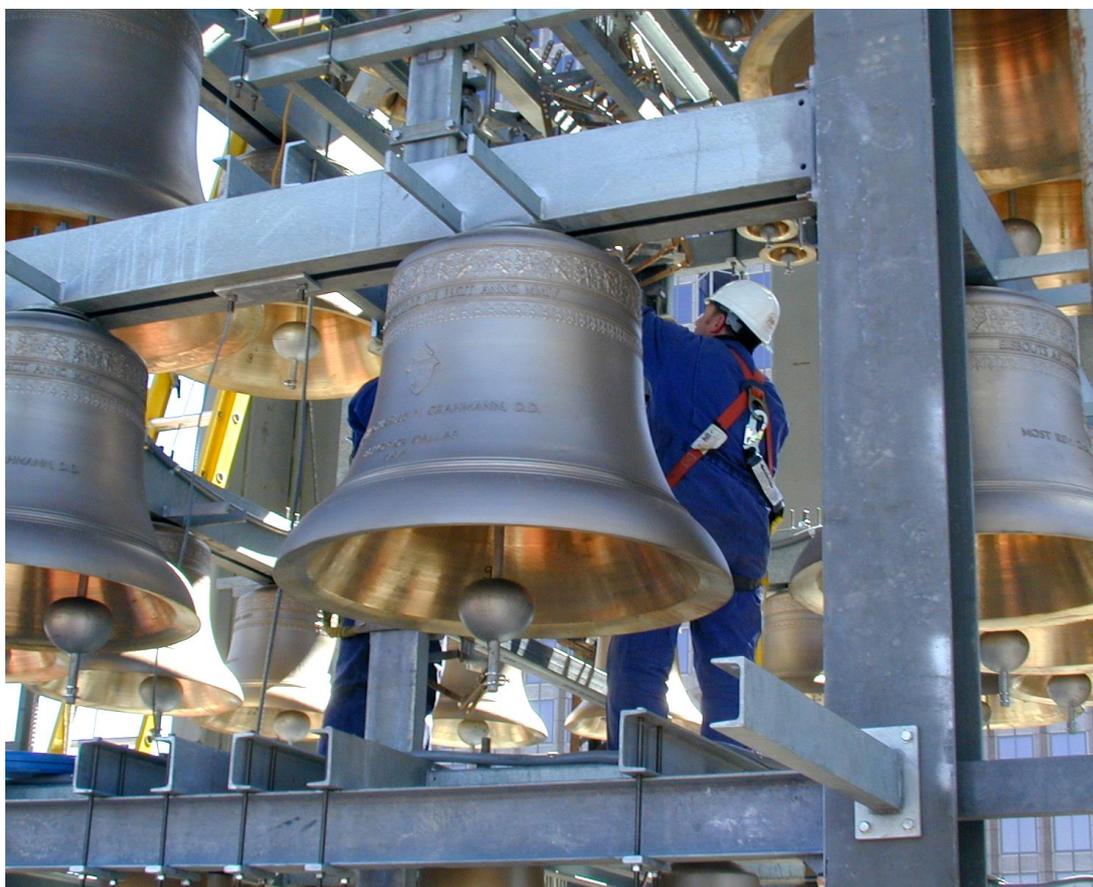
Royal Eijsbouts

Royal Eijsbouts - Fonderie de cloches et Fabrique d'horloges

Boîte Postale 2 - NL 5720 AA Asten - Pays-Bas

Téléphone +31 493 691445 - Télécopie +31 493 693300

royal@eijsbouts.com - www.eijsbouts.com



Dépôt 5030 Gembloux - Périodique trimestriel - 13^e année - n°52 – 4^e trimestre 2007
Editeur resp. : S. Joris - 45, rue E. Labarre – B-5030 Gembloux - ☎ 32-(0)81/61 09 68